

ENJEUX ET DIFFICULTES DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL CAMEROUNAIS : CAS DES REGIONS DU CENTRE, DU SUD ET DE L'EST (Sud-Cameroun forestier)

Bienvenu Cyrille Bela
Université de Yaoundé 1

RESUME

Le patrimoine naturel et culturel revêt dans la plupart des pays développés ou en voie de l'être des intérêts diversifiés. Tantôt au service d'une certaine consolidation des régimes politiques en place, tantôt source de cohésion sociale ou encore au service du développement économique et de l'aménagement des territoires.

Au Cameroun, les régions administratives du Centre, Sud et Est, nonobstant leur riche potentiel patrimonial matériel et immatériel (édifices architecturaux, festivals etc.) et naturel (forêt dense, parcs, lacs, paysages culturels etc.), restent relativement peu connues comparées à celles des autres régions du pays. Les enquêtes menées dans ces régions mettent en exergue de nombreuses difficultés tant sur le plan la gestion de ce potentiel, qu'en ce qui concerne sa conservation et sa valorisation. Ainsi, au delà des enjeux (politiques, sociaux et économiques) et des difficultés liées à l'exploitation de ce patrimoine, cet article propose quelques pistes pour tenter de remédier à la situation.

Mots clés : patrimoine, patrimoine culturel, patrimoine naturel, Sud-Cameroun forestier, arts, musée

ABSTRACT

In developed and developing countries, natural and cultural heritage are used for various purposes. On the one hand, they can help in consolidating political interest or serve as a source of social cohesion while on the other hand, they can serve as a source of economic development and landscape management.

In Cameroon, despite the presence of rich material and immaterial [architectural structures, festivals etc.] and natural [dense forests, parks, lakes, cultural sites etc] heritage, the Centre, South and East regions remain relatively unpopular compared to the other regions. Evidence from the field reveal various difficulties encountered in managing these resources as well as their conservation and valorisation. Moreover, beyond political, social and economic setbacks are other difficulties linked to the exploitation of these legacies. As a way forward, this article suggests some pathways to improve on the field situation.

Key words :

Heritage, cultural heritage, natural heritage, South-Cameroon forestry, arts, museum

ENJEUX ET DIFFICULTES DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL CAMEROUNAIS : CAS DES REGIONS DU CENTRE, DU SUD ET DE L'EST (Sud-Cameroun forestier)

Bienvenu Cyrille Bela

Introduction

L'on ne saurait parler du patrimoine naturel et culturel camerounais sans évoquer, ne fut ce que brièvement, le contexte de l'ethnologie coloniale et parfois encore postcoloniale qui, en continuant d'entretenir le spectre du primitivisme d'une part, et en soutenant les « pillages préventifs » d'autre part, a empêché de facto, sa valorisation. Au Cameroun, c'est sous la colonisation allemande, puis française, que les arts anciens ont subi les assauts les plus meurtriers, les poussant progressivement à disparaître vers la fin de la première moitié du XXe siècle. Il apparaît clairement ainsi que la question des enjeux et des difficultés du patrimoine naturel et culturel est aussi celle du pouvoir (politique, économique, religieux et culturel). Certes, les indépendances dans leur démarche de rupture et d'affirmation d'une certaine originalité, ont impulsé une nouvelle approche de la notion de patrimoine qui, malheureusement aujourd'hui encore, demeure relativement modeste dans sa contribution au développement du pays, au regard de l'étendue des potentialités de cette « Afrique en miniature ».

Au travers d'une série d'enquêtes menées dans les régions du Centre, du Sud et de l'Est correspondant au Sud-Cameroun forestier, cette étude, au delà des questions de terminologie de la notion de patrimoine dont elle rappelle l'évolution, met surtout en exergue les principaux enjeux politiques, économiques et sociaux de cette notion, ainsi que les problèmes que le Cameroun rencontre dans la gestion, la conservation et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.

I- LE CONTEXTE

1- Les limites géographiques

Le cadre géographique auquel se réfère notre étude est compris entre 2°6" à 4°54"/5°48" de latitude Nord et 10°30" à 16°12" de longitude Est. Il s'étend sur la majeure partie du plateau sud-camerounais entre 500 et 1000 m d'altitude et couvre les régions du Centre, du Sud et de l'Est, sur une superficie totale de 22,5 millions d'hectares. Le climat chaud et humide, est de type "guinéen", avec des températures moyennes de 25° C et une pluviométrie de 1500-2000 mm par an, répartie en deux saisons humides bien distinctes. La végétation est composée de forêts denses semi-décidues et sempervirentes. La pratique de la culture itinérante sur brûlis suivie de jachères pour la restauration de la productivité du sol est traditionnelle. Il s'agit essentiellement de cultures pérennes (cacao, caféier robusta, divers arbres fruitiers) et annuelles et pluriannuelles (bananier plantain, canne à sucre, maïs, tabac, cultures maraîchères, tubercules, etc.).

Sur le plan humain, ce territoire est majoritairement occupé par les peuples dits « pahouins », ainsi que ceux qui leur sont assimilés. Il s'agit en d'autres termes des groupes beti, bulu et fang (considérés comme le noyau originel), auxquels il faut adjoindre des petits groupes tels les Ngumba, les Mabéa, ainsi que d'autres petits groupes qui leur gravitent autour. Ces derniers, du fait d'avoir suivi les Pahouins proprement dits dans leur marche migratoire, leur sont aujourd'hui assimilés.

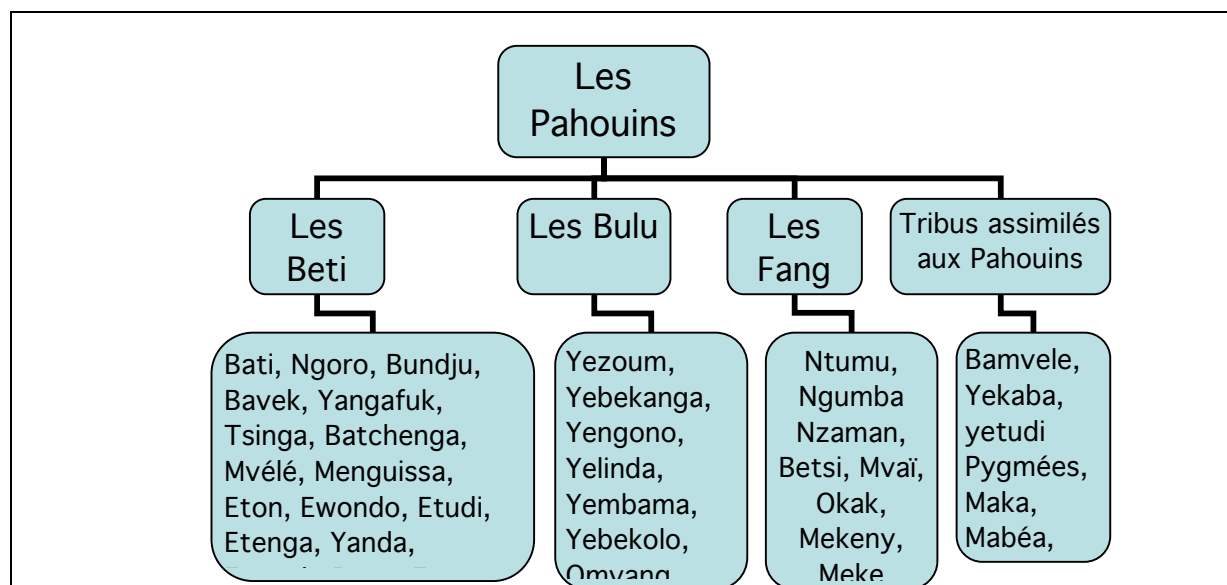
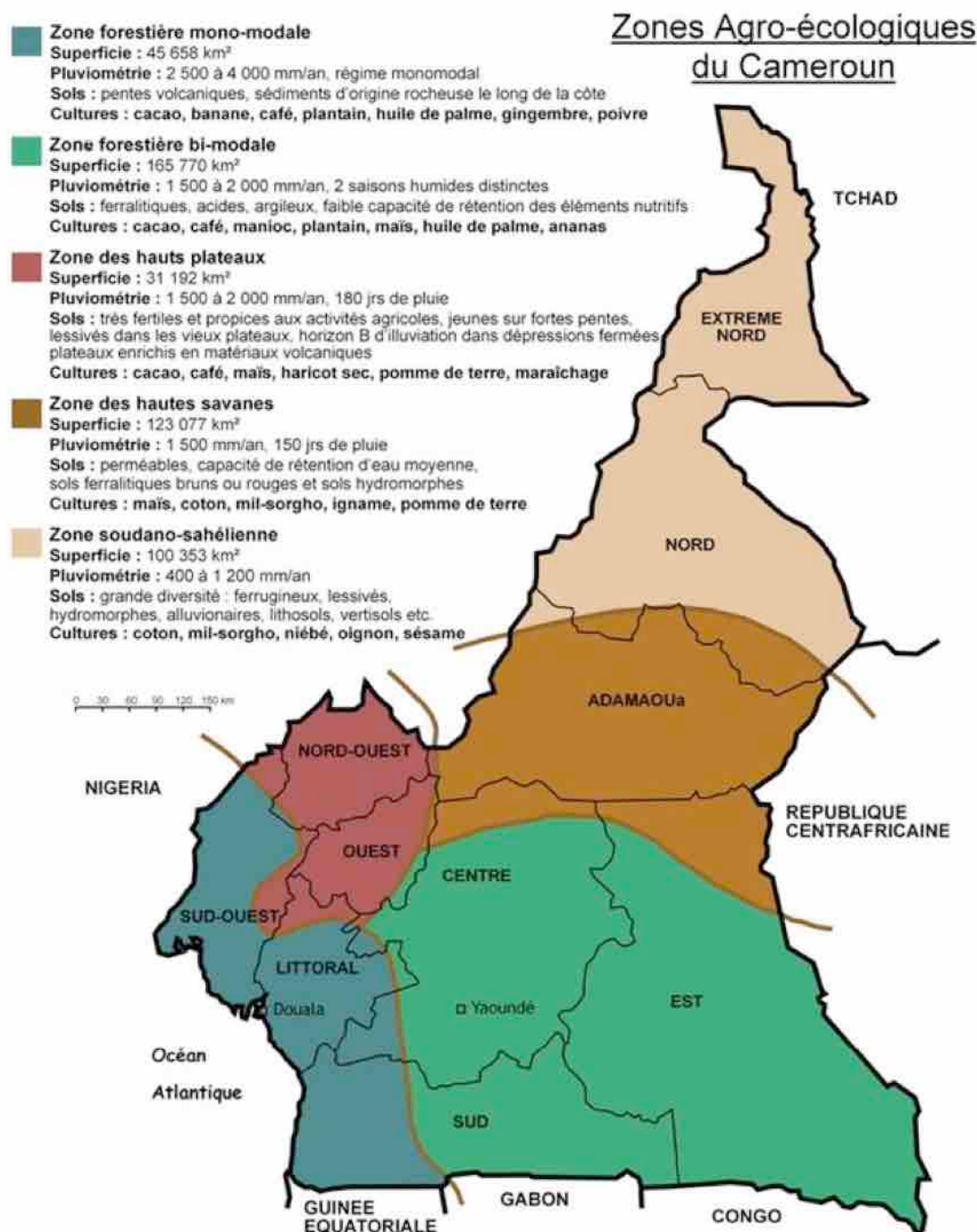


Figure 1 : Le groupe Pahouin et ses composantes

Ces populations sont liées entre elles par une même langue bantou, diversifiée en plusieurs dialectes très proches. Leur héritage culturel et institutionnel s'avère tout aussi similaire, même si certaines divergences sont à noter au niveau des pratiques rituelles et de l'art.



Carte 1: Zones agro-écologiques du Cameroun : source IRAD 2000

2- L'approche conceptuelle

La notion de patrimoine a connu d'importantes évolutions de son acception depuis le XIX^e siècle. D'essence occidentale, cette notion qui accorde à certains témoins matériels une valeur patrimoniale, dont il faut assurer la préservation et la transmission de génération en génération a longtemps privilégié l'aspect « matériel » des productions, dont la perception dans de nombreuses sociétés, notamment celles d'Asie et d'Afrique n'a pas le même écho. Au courant du XIX^e et du début du XX^e siècle, une valeur esthétique s'est ajoutée à la valeur historique

déjà existante avec la naissance du Musée, institution entièrement dévolue à la conservation du patrimoine artistique. Mais le caractère européen-centrée de cette notion transparaît partout.

le patrimoine est l'ensemble de tous les biens créés par l'homme sans limite de temps ni de lieu. Il constitue l'objet de la culture. Cette notion dynamique et prospective, manifestée avec acuité dans le développement de notre civilisation, est essentielle à l'hygiène et à la survie de la civilisation. Outre la mission de conserver et de transmettre, elle implique la protection et l'exploitation des acquis et du patrimoine futur (Desvallées et Mairesse 2010 : 64).

Mais c'est surtout dans la deuxième moitié du XXe siècle et notamment au début des années 1970 qu'un véritable changement va s'opérer avec la prise en compte d'une autre forme de patrimoine, qui s'intéresse aux traces de coutumes ancestrales à travers les langues, les modes de vie, les légendes de certaines régions. Ce mouvement se concrétise avec la création des musées des arts et traditions populaires chargés de conserver les objets d'usage quotidien.

Outre la conservation du témoin matériel à proprement parler, le souci de conserver sa part immatérielle, le mode et le contexte de son utilisation, le rite, la croyance dans lesquels il entre en jeu etc. va se faire ressentir. Ces multiples évolutions sont entérinées par L'UNESCO pour qui la notion de patrimoine intègre désormais :

les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoirs-faire-ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés –que les communautés, les groupes et, le cas échéants, les individus reconnaissent comme faisant partie de leurs patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recrée en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et de la créativité humaine (UNESCO, 2003).

Cet élargissement du sens de la notion de patrimoine qui a progressivement quitté la sphère du « monument historique » et de la représentation du « bâti en dur », en prenant compte la dimension immatérielle et virtuelle de ce dernier, permet désormais d'englober toutes les formes d'expression culturelle. En se greffant au patrimoine culturel matériel, le patrimoine culturel immatériel a donné à cette notion une véritable dimension universelle, conforme aux attentes des pays africains, américains et asiatiques.

II- LES ENJEUX DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

Depuis plusieurs décennies, les questions patrimoniales en Afrique sont au cœur des problématiques sociétales. Elles sont étroitement liées à l'histoire individuelle des peuples. Dans le contexte camerounais, cette histoire s'appesantit sur les événements qui ont marqué la vie de ses populations tels : les guerres avec leurs corolaires migratoires, l'esclavage, la colonisation, la décolonisation, la réunification, l'unification.

1- Les enjeux politiques

La colonisation a toujours favorisé l'établissement de rapports entre peuples ou cultures différentes. Dans le contexte camerounais, les puissances dominantes ont été successivement l'Allemagne, la France et l'Angleterre. Ces puissances coloniales allaient influencer de façon considérable l'organisation socio-culturelle. Cette influence s'est faite sous l'action de multiples contraintes physiques, morales et psychologiques. Sous ces pressions, les populations de la zone forestière ont progressivement abandonné leurs anciens modes de vie, ainsi que bon nombre de pratiques jusque-là en vigueur.

1.1- Les chefs locaux au service de la colonisation

Pour parvenir à leurs fins, et mieux contrôler les territoires, les colons mettent en place leurs propres structures de pouvoir. Ainsi, on assistera à la promotion de chefs entièrement acquis à leur cause, dont l'action fut déterminante dans le processus d'acculturation des populations du Sud-Cameroun. De par leur position, les chefs se présentaient comme le trait d'union entre les agents de la colonisation et le reste de la population. Ils apparaissaient comme de simples exécutants, sans pouvoir de contradiction ou de décision véritable.

C'est surtout dans le processus de scolarisation et d'évangélisation que leur soutien fut de tout premier ordre. Ce soutien était sous-tendu par des motivations politiques ou matérielles. Charles Atangana, successivement utilisé par les Allemands et les Français pour accélérer le processus d'acculturation est un cas d'école. De retour de son exil, et après sa réintégration dans ses fonctions de chef supérieur des Eton et des Bene, la première chose qu'il fit après qu'il eût fini de saluer, fût de donner de nouvelles recommandations qui allaient modifier la société beti. Voici le témoignage de Luc Atangana tel qu'il fut rapporté par L. F. Eze (1969 : 182-183).

Désormais, vous ne saluerez plus « ovuma », comme le faisaient les Beti depuis toujours. Si vous saluez votre frère le matin, dites « bon matin ». Vers le milieu du jour dites « bonjour » et le soir « bonsoir »...Les hommes ne porteront plus l'« obom », ne se teindront plus le corps avec le « baa », que tous portent des vêtements de tissus ; les femmes ne mettront plus l'« ebui », ni l'« ékuba ». Que finissent les anciennes tresses (koe, mesa, bevuvulu) ; toute femme ne doit porter désormais que des « minteg » ou des « bilat » ; aucune femme ne teindra plus le corps avec le « baa », que toutes portent des robes, bien que l'argent soit difficile. L'homme ne construira plus de mur en écorce. Que toutes les portes soient en bois « aban », et que tous ne construisent plus que des maisons en terre battues, avec trois ou quatre fenêtres...quand vous mangez, n'allumez plus un noue, mais fabriquez-vous des lampes à huile de palme...

Il ressort donc des recommandations de Charles Atangana de profondes restructurations concernant aussi bien les formules de bienséance que les arts du corps et la parure. Un nouveau type d'architecture, ainsi qu'une nouvelle forme d'éclairage, étaient désormais envisagés. La plus grave a sans doute été celle qui interdisait le *So* qui constituait le cœur des croyances des Beti. Cette nouvelle apocalyptique précipita la fin de nombreux vieillards dans la mort.

1.2- L'action des dirigeants postcoloniaux

Tout comme à l'époque coloniale, la période postcoloniale a vu les dirigeants politiques africains interférer sur les questions patrimoniales, en les intégrant dans leurs stratégies de conquête ou de conservation du pouvoir quand cela les arrangeaient, ou en les écartant lorsqu'ils voulaient minorer un groupe qui ne leur était pas acquis. Au Cameroun par exemple, comment expliquer que trente ans après les indépendances, les grandes figures de la résistance n'étaient toujours pas évoquées dans les expositions au musée national ? L'Union des Populations du Cameroun (UPC), de Um Nyobe et la révolte des Bassa et Bamiléké n'avait pas droit au chapitre. Le président Ahidjo voulait effacer de la mémoire collective cette embarrassante partie de l'histoire. Tout comme la majorité des dirigeants africains au lendemain des indépendances, le président Ahidjo, avait compris l'enjeu symbolique du patrimoine colonial lorsqu'il décida de s'installer dans le palais de l'ancien haut commissaire. Certes, des raisons pragmatiques et fonctionnelles justifient souvent la ruée vers cet héritage bâti colonial, mais il reste que l'occupation des palais des anciens gouverneurs par les présidents des nouvelles républiques marque la volonté d'une certaine continuité politique.

De même, l'élaboration d'un cadre juridique et réglementaire au profit du patrimoine est une marque de l'intérêt que le pouvoir exécutif assure à la question, intérêt confirmé par la pléthore et l'omniprésence des fonctionnaires des administrations publiques dans toutes les structures en charge des questions patrimoniales. Le décret n° 2014/0881/PM du 30 avril 2014, du Premier Ministre, chef du gouvernement, portant organisation et fonctionnement du musée national précise dans son article 5, alinéa 1, que le conseil de direction du musée national a pour président le ministre chargé du patrimoine culturel ou son représentant ; et comme membre un représentant de la présidence de la république, un représentant des services du premier ministre, un représentant du ministère en charge du patrimoine culturel, un représentant du ministère en charge des finances, un représentant du ministère en charge du tourisme, un représentant du ministère en charge de l'artisanat, un représentant du personnel.

1.3- L'action des institutions et structures panafricaines

Dès sa naissance en 1963 à Addis-Abeba, l'organisation de l'unité africaine (OUA), nonobstant la victoire des partisans d'une « Afrique des Etats » au détriment des « fédéralistes », s'est attelée à promouvoir une intégration par la culture. L'article 34 de son manifeste culturel de 1969 publié à Alger engage les 32 pays d'une part, à créer au niveau des campagnes et des entreprises, des unités culturelles susceptibles de diffuser des connaissances scientifiques du patrimoine africain mondial et, d'autre part, à construire des musées dans le but d'enrichir intellectuellement les populations des zones moins développées.

L'union africaine qui a succédé à l'OUA est encore plus explicite. Dans sa charte révisée de la renaissance culturelle africaine adoptée à l'occasion du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des 13 et 14 décembre 2005 à Nairobi, le patrimoine culturel africain y est présenté comme une valeur de développement à part entière, enjeu de paix, d'harmonie sociale, et comme facteur d'unité et d'intégration.

Afin de permettre à l'union africaine d'atteindre ses objectifs, certain nombre de programmes ont vu le jour, tels le programme prioritaire 23 « Renaissance culturelle » qui dans activités envisage la réhabilitation des sites et des musées, le rapatriement des objets volés, la promotion des liens culturels avec la diaspora, la valorisation des lieux de mémoire, etc. C'est ce dernier cas que le site de Bimbria au Cameroun, cet ancien port négrier, désormais classé au patrimoine historique national.

2- Les enjeux sociaux

La notion de patrimoine, en tant que possession collective d'un groupe transmise depuis un passé proche ou lointain, est une base de la construction identitaire. Les identités nationales ou ethniques se distinguent des autres types d'identités (politiques, religieuses. . .) en ce sens qu'elles se construisent par référence à un passé commun, très souvent reconstruit pour les besoins de la cause. Ainsi en Afrique, appartenir à une ethnie correspond souvent à se présenter comme le descendant d'un lointain héros fondateur. Evidemment, il s'agit le plus souvent d'une fiction généalogique, les intermariages étant très fréquents et la mémoire sujette à reconversions, mais il est intéressant de voir que c'est cette idéologie du rapport au passé qui définit l'identité intime des gens, laquelle est un gage de cohésion sociale, de paix et de construction d'une citoyenneté.

2.1- Les diversités culturelles et les clivages identitaires

Plus d'un demi-siècle après les indépendances, la construction d'une identité nationale réelle reste une gageure pour la plupart des Etats africains. L'affichage de certaines particularités ethniques que l'on pourrait assimiler dans certains cas à un repli identitaire est flagrant dans nos cités. A Yaoundé, si les quartiers Briqueterie et Tsinga sont majoritairement habités par les ressortissants musulmans du « grand nord », ceux de Biyem-assi, d'Etoug-Ebe, de Carrière sont majoritairement occupés par les ressortissants du « grand ouest ». Ce constat d'une occupation sociologique peut s'affiner à l'intérieur d'un quartier. Ainsi, à Biyem Assi, les ressortissants du département de la Menoua sont les plus nombreux.

Ces regroupement identitaires urbains encore appelés communautés, apparaissent donc comme des lieux d'expression et de consommation du patrimoine culturel.

Ainsi, en matière d'étude du patrimoine camerounais, un recentrage vers les communautés locales permettrait de bénéficier de la collaboration intéressée de celles-ci, alors que la concentration des institutions dans les capitales produit un effet inverse.

D'autre part, on sait bien que le découpage des frontières coloniales a suivi des lignes tout à fait arbitraires, tant et si bien que de nombreuses populations se trouvent divisées par les frontières entre deux Etats, parfois même entre trois ou davantage. Au Cameroun Les Kotoko descendants des Sao ou les Massa entretiennent des relations très étroites avec leurs frères du Tchad. Idem pour les Fang, dont les nombreuses affinités avec ceux de la Guinée Equatoriale et du Gabon restent vivaces.

2.2- Les diversités ethnoculturelles et les tensions communautaires

Avec plus de 200 groupes ethniques répartis dans 5 grandes régions, le Cameroun, Afrique en miniature, offre globalement un bel exemple de cohabitation pacifique entre populations au substrat culturel divergent. Cependant, cette cohabitation apparemment pacifique cache mal des incompréhensions, des tensions et parfois des velléités d'hégémonie entre groupes ethniques. C'est ainsi qu'on distingue des tensions de l'ordre de la provenance (allogènes et autochtones), des tensions d'ordre linguistique (anglophones et francophones).

Les tensions entre « allogènes » et « autochtones » ont de tous temps existé au Cameroun. Cependant, avec le passage au multipartisme du début des années 1990, elles se sont progressivement transformées en oppositions latentes. Cette période qui a connu un élargissement des libertés publiques dans notre pays est malheureusement aussi celle où les tensions ethniques ont atteint leur paroxysme. De nombreux cas d'affrontements entre communautés ont été observés dans plusieurs villes des régions du Centre, du Sud, de l'Est, de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême nord.

A Meiganga dans la province de l'Adamaoua, (...) une vingtaine de morts ont été enregistrés à la veille de l'élection présidentielle de 1992 entre Gbaya et Foulbé. Dans la troisième zone circonscrite dans la localité de Kumba, province du Sud-Ouest, les Banfaw cohabitent difficilement avec les « allogènes ». Après l'élection de 1997, s'est ouverte une chasse à ces derniers dans la localité avec un conflit qui s'est soldé par des morts, dont un journaliste (Tadjon 2006).

Dans la région de l'Extrême nord et précisément dans le département du Logone et Chari, un conflit inter-ethnique, l'un des plus sanglants de l'histoire du Cameroun, est celui qui a opposé en 1992 les Arabes Choa aux Kotoko et qui, de part et d'autre, a provoqué la mort de plus d'une centaine de personnes. En 1998, la ville transite de Makénéné dans la région du Centre a été le théâtre d'affrontement entre « allogènes » bamiléké et « autochtones » nyokon, sous le prétexte que les premiers étaient devenus envahissants.

Les tensions linguistico-communautaires entre Francophones et Anglophones quant à elles s'enracinent dans le contexte colonial. Dès la fin de la première guerre mondiale, la décision du 7 mai 1919 du Conseil de la Société des Nations (SDN) désigna la France et l'Angleterre comme puissances mandataires de cette ancienne possession allemande. Le partage du Cameroun fut officialisé par la Convention de Londres le 10 juillet de la même année. Les deux puissances mandataires, après avoir envisagé un condominium, se partagèrent le pays conquis. Suivant l'accord du 14 mars 1916, la France conserva la plus grande partie du territoire dans les limites qui demeurent actuelles. Géographiquement, notre zone d'étude occupe à peu près le Centre, le Sud et l'Est de cet espace. Quant à l'Angleterre, elle conserva le *British Southern Cameroons*.

Cette bipartition du Cameroun a généré deux modèles culturels qui loin d'être complémentaires nourrissent des velléités de rejets mutuels et ce, malgré la réunification le 1^{er} octobre 1961 du *Southern Cameroons* et la république du Cameroun, et l'unification le 20 mai 1972. Les revendications de la partie anglophone restent vivaces surtout avec

l'avènement du multipartisme dans les années 1990. Elles vont du retour au fédéralisme de 1961, jusqu'à l'autonomie, voire l'indépendance et sont majoritairement l'œuvre de la SCNC¹.

A Kumbo, dans la nuit du 26 au 27 mars, la résidence du sous préfet Justin Mvondo est attaquée, ainsi que l'état major de la compagnie nationale de gendarmerie (...). A Jakiri dans la nuit du 27 au 28 mars c'est la brigade de gendarmerie qui est la cible des assaillants. Raphael Makouak, le gendarme de service cette nuit là, devant l'immeuble, est purement et simplement abattu. A Oku, le 28 mars, une opération similaire est menée. Non content d'attaquer la gendarmerie, les assaillants prennent en otage les huit gendarmes qui se trouvent dans l'immeuble avant de se rendre chez le sous préfet André Kamden pour renouveler l'opération (...). Dans la nuit du 29 au 30 mars ils s'en prennent aux unités de police et à une patrouille basée à Bamenda (...). Le commandant de brigade de gendarmerie de Bamenda (...) sera l'une des victimes. (...) les militants du SCNC attaquent le centre émetteur de radio ngowakan, une localité située à une quinzaine de kilomètres de Bamenda assassinant au passage un gendarme de service et détruisant un grand nombre d'équipement de communication. La nuit suivante la brigade de gendarmerie de Bafut est le théâtre d'un nouvel affrontement entre force de l'ordre et les assaillants (...). (Talla et Dorce, 1997)

c- Les enjeux économiques

L'apport du patrimoine dans l'économie d'un pays est souvent diffracté à travers le réseau de savoirs, d'échanges, d'attractivité qu'il construit et qui favorise l'emploi et la richesse. Le patrimoine rapporte directement ou indirectement à travers les services et les biens qui lui sont associés. Au Cameroun, l'absence d'études de l'impact économique du secteur du patrimoine naturel et culturel rend difficile toute évaluation chiffrée et, par ricochet, toute prise de décision politique conséquente. A partir des dépenses engagées dans les secteurs publics et privés camerounais, nous envisageons cerner la contribution du patrimoine au développement économique du Cameroun.

1-les dépenses du secteur public

Depuis la création en novembre 1992, d'un ministère entièrement dédié à la culture, de nombreux experts ont cru percevoir une nouvelle politique en faveur de la promotion du patrimoine culturel. Malheureusement, la faiblesse du budget consacré à ce ministère durant les dix dernières années, a définitivement enterré les espoirs qu'a suscités sa création. Depuis

¹ Mouvement appelé dans les années 1970 *Southern cameroons people conference* (SCPC), animé par quelques séparatistes anglophones dont le plus connu était Gorji Dinka. Le SCPC devient un parti politique à la faveur du multipartisme dans les années 1990 et se transforme en « All anglophone conférence » après la présidentielle de 1992. En mai 1996 à Buea la « All anglophone conférence » redevient SCNC, se réduisant de fait à l'aile sécessionniste.

2006, en effet, l'on a assisté à une série d'atermoiements et d'incertitudes qui n'ont fait que réduire les possibilités de financement des projets patrimoniaux.

Ministère des arts et de la culture		
Années	Prévision budgétaire en F CFA	Budget global de l'Etat en Fcfa
2006	3 185 000 000	1 861 000 000 000
2007	4 569 000 000	2 251 000 000 000
2008	4 569 000 000	2 276 000 000 000
2009	4 687 000 000	2 301 400 000 000
2010	5 252 000 000	2 570 000 000 000
2011	3 296 000 000	2 571 000 000 000
2012	3 232 000 000	2 800 000 000 000
2013	3 738 000 000	3 236 000 000 000
2014	3 922 000 000	3 746 600 000 000
2015	4 072 000 000	3 746 600 000 000

Tableau 1 : Dotation budgétaire du ministère en charge de la culture entre 2006 et 2015.

C'est le cas du projet de transformation de l'ancien Palais Présidentiel en Musée Nationale du Cameroun (1988-1992).

Ancien palais présidentiel	
Superficie	15 000 m2 environ constitué d'un édifice central (ancien palais présidentiel), des bâtiments annexes et des jardins.
Frais de transformation du bâtiment et des jardins	2 911 139 529 FCFA
Autres travaux	7 000 000 000 FCFA (environ)
Coût total du projet	10 000 000 000 FCFA (environ)
Responsables politiques	Paul BIYA (Président de la République) Augustin Koutchou Kouomegni (Ministre de l'Information et de la Culture)
Responsables scientifiques	Germain Loumpet (Archéologue, Université de Yaoundé) Galitzine Loumpet (Anthropologue, Université de Yaoundé) Barry Lane (Architecte – expert UNESCO)

Tableau 2 : Fiche du projet de transformation de l'ancien Palais Présidentiel en Musée Nationale du Cameroun (1988-1992).

D'après Madeleine Ndobbo « *les besoins avaient été évalués, les structures, les statuts juridiques élaborés les surfaces et les moyens du nouvel établissement estimés, les rapports et les devis estimatifs soumis à l'appréciation du Ministre de l'Information et de la Culture. Dans deux lettres confidentielles, le Ministre avait félicité l'équipe et l'avait assurée l'adhésion du gouvernement à l'ensemble des propositions qu'elle avait formulées .* » (Ndobbo 1999 : 802). Malheureusement, les fruits n'ont pas tenu la promesse des fleurs.

Dans le cadre du plan de stratégie, de croissance et de l'emploi, visant à faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035, le Ministère des Arts et de la Culture a produit un document reflétant sa stratégie pour l'atteinte des objectifs suscités. Ce document prévoyait de 2012 – 2014, un budget d'investissement élevé à 7 715 000 000 FCFA, destiné à la réalisation d'une cinquantaine de projets dont certains étaient antérieurs à la période triennal suscitée.

Les Ministères du Tourisme et Loisirs (MINTOUL) et des Arts et de la Culture (MINAC) travaillent conjointement pour la valorisation de Bimbria, ancien port d'esclaves.

2- les dépenses dans le secteur privé : cas du programme route des chefferies (RDC)

C'est dans le cadre de la coopération décentralisée de la ville Nantes – Dschang que ce programme voit le jour. Ce programme regroupe trois entités à la base :

- association pays de la Loire-Cameroun (APLC) dont les membres sont issus de la diaspora camerounaise de la ville de Nantes ;
- association des amis du musée des civilisations (2 AMC) constituée des personnalités diverses ;
- les mécènes les sociétés privés et les particuliers.

Ces trois entités financent chacune à sa manière les activités du musée. A ce jour, l'APLC a obtenu dans sa première phase 551 000 000 fcf de l'Union Européenne et 500 000 000 FCFA de la banque mondiale et plusieurs dotations de la ville de Nantes et du conseil régional des pays de la Loire. La 2AMC quant à elle, a déjà financé à près de 150 000 000 de FCFA les activités du programme. Sous la coordination de l'architecte camerounais Sylvain Djache Nzefa la construction et l'aménagement du musée de civilisation a coûté environ 600 000 000 de FCFA. Parallèlement, de ombreuses cases patrimoniales sont construites et aménagées dans une quinzaine des chefferies de l'Ouest.

Tableau 3 : Programme de valorisation du patrimoine de la route des chefferies

Programme route des chefferies	
Particularités	Piloté par une structure privée (APLC)
Objectifs du projet	Contribuer à la mise en valeur, à la protection du patrimoine culturel du Grassland
Activités de la 1ère phase (2007 – 2012)	Activités de la 2ème phase (2012 – 2015)
- construction du musée de civilisation (achevée en 2010) -aménagement du jardin des civilisations sur les rives du lac municipal - création des cases patrimoniales dans les chefferies partenaires - inventaire et sécurisation du patrimoine matériel et immatériel - mise en place d'actions culturelle et pédagogique -rédaction des documents et support de communication appui à la réalisation des cases patrimoniales des	- ouverture charte RDC au Nord-ouest - construction et réhabilitation d'une dizaine de cases patrimoniales - inventaire du patrimoine matériel et immatériel - éducation au patrimoine livret plus mallette pédagogique - finalisation de l'exposition permanente musée de civilisation au MDC

formations des acteurs locaux	
Coût de la 1 ^{ère} phase plus 600 000 000 FCFA	Coût de la 2ème phase Plus d'un 1 000 000 000

III- FORCES ET FAIBLESSES DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DES REGIONS DU CENTRE SUD ET EST CAMEROUN

1- La région du Centre

1.1- les atouts

La région du Centre dispose de nombreux sites touristiques naturels et culturels. En plus de l'immense forêt et des montagnes qui l'entourent, on y retrouve une population cosmopolite et nombreuse. Par ailleurs, l'hospitalité des autochtones constitue un véritable atout pour le tourisme.



Photo1 :Chutes de Ngo njock lipo-eseka



Photo 2 :Eglise notre dame des sept douleurs (Akono)



Photo 3 :monument du Dr Eugene Jamot (Yaoundé)



Photo 4 : Ancien palais présidentiel (Yaoundé)



Photo 5 : statue de Charles Atangana (Yaoundé)



Photo 6 : monument de la réunification (Yaoundé)

1.2- Les faiblesses

L'ensemble de la Région abonde d'édifices architecturaux ayant des intérêts historiques et artistiques incontestables. Malheureusement, ces édifices ne sont pas répertoriés. Il en est de même pour des patrimoines naturels tels les grottes et les abris sous roches, connus par les seuls riverains. En plus de l'inventaire qui n'est pas fait, l'on note un enclavement de la majeure partie de cette région du Cameroun, lequel freine la découverte de la presque totalité de son patrimoine. Cet enclavement se caractérise par un réseau routier mal entretenu, une faible électrification des zones rurales sans oublier un réseau téléphonique superficiel. Les panneaux d'orientation sont rares. Quand ils existent, ils demeurent invisibles à cause de la végétation qui les recouvre.

En outre, les multiples possibilités d'emplois directs qu'offre l'exploitation des sites pour les jeunes et des diplômés restent inexploitées : le site d'Ebogo sur le Nyong n'exploite les berges du fleuve que sur quelques kilomètres or, avec un petit bateau les visiteurs partiraient de Mbalmayo à Olama avec escale à Ebogo par exemple.

Les problèmes de conservation et de restauration ne sont pas en reste, le patrimoine inventorié présente de nombreux signes de fatigue quand il n'est pas complètement en ruine. La statue du monument de la Réunification présente actuellement une fissure sur la poitrine. La statue de Charles Atangana (photo 5) perdra incontestable sa tête dans un avenir proche dans la mesure où de nombreuses fissures parcourent son cou. Presque tous les palais répertoriés sont mal conservés.

2- la région du Sud

2.1- les atouts

La région du Sud quant à elle est l'une des plus riches sur le plan de l'offre touristique dans le domaine du patrimoine culturel et naturel. On y trouve entre autres:

- *La réserve de faune du Dja* : Avec une superficie de 526 000 hectares, elle possède une forêt primaire intéressante par la diversité des espèces et de son état primitif exceptionnel. Elle abrite de nombreuses espèces rares ou menacées. Elle abrite de nombreux mammifères et diverses espèces d'oiseaux. Elle est inscrite dans la liste du patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1987.

- Des plages et parcs (Baie de Londji, plage de Campo, parc de Campo Ma'an).
- Des villages écotouristiques et de forêt musée (Ebondjé, Nami koumbi).
- Des chutes et lacs qui sont opérationnels et potentiels.
- Des villages pygmées (Baka, Bakola)
- Des monts et rochers aménagés ou en cours d'aménagement ;
- Des paysages culturels, synthèse entre le patrimoine naturel et les croyances traditionnelles africaines.
- De nombreux édifices architecturaux, témoins de son passé chrétien et colonial.
- De nombreux éléments du patrimoine mobilier
- Des festivals et danses organisés pour célébrer son patrimoine culturel immatériel et matériel.

Au vu de ce qui précède, on pourrait penser aisément que grâce à ses atouts patrimoniaux, la région du Sud réunit tous les ingrédients pour le développement du tourisme culturel et l'écotourisme. Mais ce serait ignorer une panoplie de difficultés qui entravent leur valorisation. Elles relèvent essentiellement du domaine institutionnel et des carences en infrastructures, bien qu'on trouve aussi quelques soucis liés à la gestion directe des sites.



Photo 7 : vue partielle du Mont d'Ebolowa

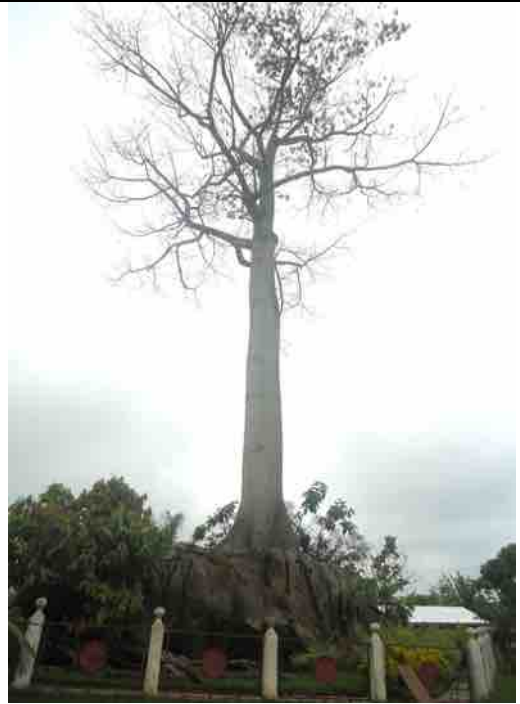


Photo 8 : baobab sur le rocher (Ebolowa)



Photo 9 : le temple d'Elat



Photo 10 : Baie de Londji



Photo 11 : le Phare de Kribi



Photo 12 : écoulement souterrain de la Moungue



Photo 13 : Palais de Belinga Endzie

2.2- les faiblesses

Les difficultés qui pèsent sur le patrimoine naturel et culturel de la région du Sud tournent pour l'essentiel autour de l'absence de travaux relatifs à l'étude de ce patrimoine. Un embryon d'inventaire existe, mais il est mal réalisé. L'on déplore la rareté voire l'absence de statistiques fiables et actualisés relatives à la fréquentation des sites touristiques (parcs, réserves, les baies, etc.). Par ailleurs l'absence d'une coopération entre enquêteurs et informateurs sur le terrain rend les enquêtes très difficiles. De même, l'absence de centres d'artisanat, tout comme le peu d'implication des services publics dans le cadre de l'aménagement des sites ou des voies d'accès aux sites, ne facilite pas les projets d'inventaire et encore moins l'écotourisme.

3- La région de l'Est

3.1- Les atouts

La région de l'Est est l'une des plus riches sur le plan de l'offre touristique dans le domaine du patrimoine culturel et naturel. Elle se partage la réserve du Dja avec la région du Sud. On y trouve aussi :

- Des parcs et réserves (Lobeke, Boumba Beck et Nki, Mbam et Djerem) ;
- Des villages pygmées ;
- Des monts, lacs et mares qui pour la plupart ne sont pas encore mis en valeur;
- De nombreux paysages culturels,
- De nombreux édifices architecturaux, témoins de son passé colonial ;
- Des festivals organisés pour célébrer son patrimoine culturel immatériel et matériel



Photo 14 : la réserve du Dja (entrée Est)



Photo 14 : le Parc de Lobeke



Photo 15 : la forteresse de Doume



Photo 16 : la grotte de Mbartoua

3.2- les faiblesses

Dans la région de l'Est, il n'existe pas de dispositif permettant l'obtention d'informations fiables sur le patrimoine culturel. Les archives des délégations régionales et départementales en charge de la culture et du tourisme sont vierges lorsqu'elles existent. Ces dernières ne disposent pas de bases des données susceptibles de renseigner les chercheurs ou les visiteurs. Toutefois, le site internet du ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL), de même que quelques sites privés présentent plusieurs fleurons du patrimoine culturel et naturel de cette région, sans pour autant être exhaustif. On déplore aussi la rareté, voire l'absence de statistiques fiables et actualisées dans les institutions publiques concernées, relatives à la fréquentation des sites du patrimoine, notamment les parcs, les réserves et les villages baka pourtant régulièrement fréquentés par les touristes. Les indications chiffrées communiquées à l'occasion des visites touristiques dans les parcs et réserves sont souvent minorées par les responsables des dites structures, afin de conserver par devers eux les sommes versées par les touristes. De même, on constate le manque de coordination dans la gestion des touristes intéressés par les visites des parcs. En guise d'exemple, les visiteurs de la réserve de faune du Dja qui y entrent par Somalomo visitent uniquement ce côté de la réserve avec l'aide des écogardes et des guides touristiques rattachés à Somalomo. Tandis que ceux qui entrent dans le Dja par Meyomessala sont cantonnés par les écogardes et les guides touristiques à la région de Meyomessala et au village baka de Makak, situé à une dizaine de kilomètres à l'intérieur de la réserve, *idem* du côté de Bengbis où il existe une troisième entrée.

Malgré son riche potentiel patrimonial, il n'existe pas d'établissement de promotion et de valorisation de cet art. La région ne dispose que d'une seule galerie d'art et d'un musée (le musée baka de Mayos, fermé depuis quelques mois pour travaux). Les festivals, devenus de nos jours les principales sources d'attractivité des territoires y sont organisés, mais sans grande notoriété. Le défaut d'éducation au patrimoine est une réalité qui a des effets pervers sur le patrimoine culturel dans la région. A titre d'exemple, le musée des civilisations baka de Mayos comptait 256 objets issus d'une trentaine de village baka à l'ouverture en 2006. A sa fermeture provisoire en 2014, il n'en restait plus que 150 environ. Les notions élémentaires de préservation et de conservation du patrimoine culturel n'étant pas encore perçues du commun des Baka, beaucoup de ces objets ont été bradés aux touristes de passage.

Conclusion : pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine naturel et culturel du Sud-Cameroun forestier

Les régions du Centre, Sud et Est Cameroun regorgent de nombreux sites naturels et culturels, comme on vient de le montrer. L'immense forêt dense, les parcs, les réserves, les lacs et autres paysages culturels, constituent avec les autres aspects du patrimoine culturel matériel et immatériel (édifices architecturaux, festivals etc.) un riche potentiel touristique.

Ces régions dont les forêts sont les plus étendues du Cameroun, offrent encore des sites « primitifs » qui nécessitent une certaine protection. Leurs paysages culturels, symbiose entre le culturel et le naturel, constituent aussi une source d'attractivité. Il s'agit principalement des lacs, grottes, collines et arbres ayant un caractère sacré. Ces éléments hybrides, illustrent, de manière pertinente, les relations complexes entretenues entre les populations et leur

environnement naturel, les relations qui unissent le passé et le présent, tout comme le tangible et l'intangible.

La prise en compte des multiples enjeux que constitue le patrimoine naturel et culturel dans la perspective de l'émergence du Cameroun commande que l'on définisse des stratégies efficaces en matière de gestion, de conservation et de valorisation. Celles-ci passent par :

- L'amélioration de la collaboration entre les différentes institutions travaillant dans le domaine du patrimoine culturel et naturel ;
- L'amélioration des conditions de vie et de travail des personnels en charge de la protection du patrimoine faunique ;
- Le renforcement de l'existant en matière d'infrastructures routières et en capacités d'hébergement (notamment dans certaines communes de l'arrière-pays) ;
- La création de musées, de galeries d'art et centres d'artisanat ou même des écomusées afin de donner de la visibilité au patrimoine de ces régions qui disposent déjà d'un potentiel élevé ;
- La création de festivals d'envergure qui, à coup sûr, constituera une source d'attractivité pour les régions et leurs patrimoines ;
- La mutualisation des efforts entre les pouvoirs publics, les institutions privées, les élites locales, les autorités traditionnelles et les populations locales. Ceci nous semble être la démarche idoine dans le cadre de la valorisation du patrimoine culturel et naturel.
- Le renforcement de l'éducation à la préservation du patrimoine. Les populations locales doivent s'approprier elles-mêmes leur patrimoine et en faire un outil de développement.

Quelques Sites éponymes

Centre	Sud	Est
Ebogo-Mbal Mayo	Palais du roi Madola (Océan)	Grotte de Mvanda
Musée ethnographique et d'histoire des peuples de la forêt d'Afrique Centrale	La tombe du roi Madola (Océan)	Fosse aux serpents Boa
Musée du mont Febe	Plage de Bongahè (Océan)	Chutes de Limboka
Fondation Solomon Tandeng Muna	Grottes de Nkoelon (Océan)	Chutes de Boumba
Musée la Blackitude	Les rochers mythiques d'Eboje (Océan)	Chutes de Mali
Musée National (ancien palais présidentiel)	île de Yannick Noah (Océan)	Chutes de Boden
Galerie C. Fouda	Mont des éléphants (Océan)	Lac Moukounounou
Galerie d'art primitif	Mont Croix (Océan)	Lac Batouri

Atelier de sculpture	Grottes de Jésus (Océan)	Cascades de Ndong
Atelier de sculpture T.Emma	Chute de Bikiliki (Océan)	Maison de tourisme de Batouri
Atelier de vannerie	Hôpital de Kribi (Océan)	
Grotte de Nekond	Résidence du préfet (Océan)	
Grotte d'Ekoundou	EPC de Nassor (Océan)	
Mission catholique de Nkilzok	Palais de Mekoulou M'Oba'a (Océan)	
Mission catholique d'Akono	Chute de Bilibitsob (Océan)	
Mission catholique de Melen-Baaba	Akok Mvog Belinga (Océan)	
Mission catholique de Melen-Baaba	Akom Bikoué (Océan)	
Mission catholique de Bikop	Nkolmessou pour ses grottes et ignames(Océan)	
Mission catholique de Bikop	Mbiliakiae ou la rivière Akiae entre sous terre (Océan)	
Mission catholique de Melen-Baaba	Mystérieuse grottes d'Akoa Minguem (Océan)	
Mission catholique de Nkilzok	Le Palais de Zenker (Océan)	

BIBLIOGRAPHIE

- Bahoken, J.P. et Atangana, B. 1975 : *La politique culturelle en République Unie du Cameroun*, Paris, UNESCO.
- Bela, C.B., 2007, *Les expressions sculpturales au sud-Cameroun : le cas du pays beti*. Thèse de Doctorat université de Paris I.
- Desvallees, A. et Mairesse, F., 2010, *Concepts clés de la muséologie*, Paris, Armand Colin.
- CUB, 2009, *Bertoua ville émergente, revue des acteurs et potentiels économiques*
- Eze, L. F., 1969 : *Le commandement indigène de la région Nyong et Sanaga (Sud-Cameroun) de 1916 à 1945*, Thèse pour le doctorat, université de Paris 1.
- Franqueville, A., 1984, *Yaoundé, construire une capitale*, Paris, ORSTOM.
- ICCROM, 2009, *Protection juridique du patrimoine culturel immobilier*, Rome, ICCROM.
- Kouam, J., 2011, *Enseignement des arts plastiques du milieu du XX^e siècle à la célébration des cinquantièmes de l'indépendance de la réunification du pays au Cameroun* in : *le patrimoine artistique camerounais à l'heure des cinquantièmes*, Actes de colloque de Yaoundé 29-30 novembre 2011.
- Lecoq, R., 1953, *Une civilisation africaine : Les Bamiléké*, Présence africaine.
- Mbang Ze, G., 1999-2000, *L'image du Docteur Jamot les populations de la haute vallée du Nyong : le cas d'Ayos*, Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I.
- Ndobo, M., 1999, *Les musées publics et privés au Cameroun*, Cahiers d'Etudes Africaines. vol. 39 N° 155- 156 : 789-814 https://www.persee.fr/doc/cea_0008-0055_1999_num_39_155_1778
- OIT, 1989, *Les droits des peuples autochtones et tribaux dans la pratique*, guide sur la convention n°169. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---normes/documents/publication/wcms_116077.pdf
- Ondobo, L.B., 2012, *Les problèmes des musées du Cameroun : le cas des musées de YAOUNDE*, Mémoire de Master en Histoire de l'Art, Université de YAOUNDE I.

- Poirrier, P., et Vadelorge, L. (dirs) 2003, *Pour une histoire des politiques du patrimoine*, Loïc, (dir), Paris, Éd. La Documentation française/ Comité d'histoire du ministère de la Culture, coll. Travaux et documents.
- Talla, B.P. et Dorce, F., 1997, *Cameroun : une guerre de sécession ? Jeune Afrique économique* N° 239 du 11 avril, 8-15.
- Tadjon, C., 2006, « Rapport du service œcuménique pour la paix relativise le discours officiel », *Mutations*, 10 octobre, <https://fr.allafrica.com/stories/200610100813.html>
- UNESCO, 2003, *convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, Paris, 17 octobre 2003, disponible sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001325/132540f.pdf>

This article is copyright of the Author. It is published under a [Creative Commons Attribution License](http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) (CC BY 4.0 <http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>) that allows others to share the work with an acknowledgement of the work's authorship and initial publication in this journal.



Ce(tte) œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution 4.0 International](http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).